

Empreinte socio-économique



Évaluation des retombées
économiques de l'industrie
des carrières et matériaux



© Freepik/macrovecteur



édito

L'intérêt d'une industrie n'est bien souvent apprécié qu'à l'aune de la seule production des biens et services destinés à la satisfaction de ses clients. Il n'en reste pas moins que d'un point de vue sociétal, l'industrie est aussi un acteur majeur de l'animation du tissu socio-économique de nos territoires.

Les adhérents de l'UNICEM, qu'ils soient producteurs de granulats, de béton prêt à l'emploi ou de roches ornementales et de construction n'échappent pas à cette règle.

Leur implantation au cœur des territoires en fait des acteurs de tout premier ordre.

Les clients et les fournisseurs de la filière constituent une chaîne économique dont la profession des carrières et matériaux est un maillon essentiel qui, avec son savoir-faire et son expertise, participe au fonctionnement du secteur mais aussi au développement d'autres activités industrielles au service des collectivités, de la cité et de leurs citoyens.

Fallait-il encore lever le voile sur cet aspect encore trop méconnu par nos parties prenantes. C'est aujourd'hui chose faite avec cette étude confiée à la Cellule Economique Régionale de la Construction d'Occitanie (CERC). Vous y découvrirez comment les entreprises de la filière participent à la vie de la cité, certes en fournissant les matériaux essentiels aux besoins constructifs des agents économiques mais aussi par leur engagement dans les territoires où elles sont implantées.

A la lecture de cette étude, vous découvrirez qu'accueillir une carrière, une unité de production de béton ou une unité de transformation de pierres de construction dans notre région ne doit pas être appréhendé comme la seule démarche d'un entrepreneur mais aussi comme celle d'un acteur essentiel du tissu industriel et de la vie socio-économique de nos territoires.

Fabrice CHARPENTIER
Président UNICEM
Occitanie

sommaire

Introduction p.3

Industrie extractive p.9

BPE p.21

Méthodologie p.32

introduction



Une industrie importante pour l'économie régionale

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du bâtiment et des travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, granit...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles, dallages...).

Chaque année, plus de 37 millions de tonnes* de matériaux issus des carrières d'Occitanie sont ainsi nécessaires à l'économie régionale ou commercialisés à l'échelle nationale voire internationale pour des applications constructives et/ou industrielles spécifiques.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de pierres de construction et d'autres minéraux représentent un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 098 millions d'euros* en région.

La région se positionne au 2^{ème} rang des régions françaises en matière de tonnages produits*

Plus de 4 200 collaborateurs sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités.

À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière sur un territoire et sa durée de vie relativement longue font aussi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

* Données 2018

La filière des matériaux en France



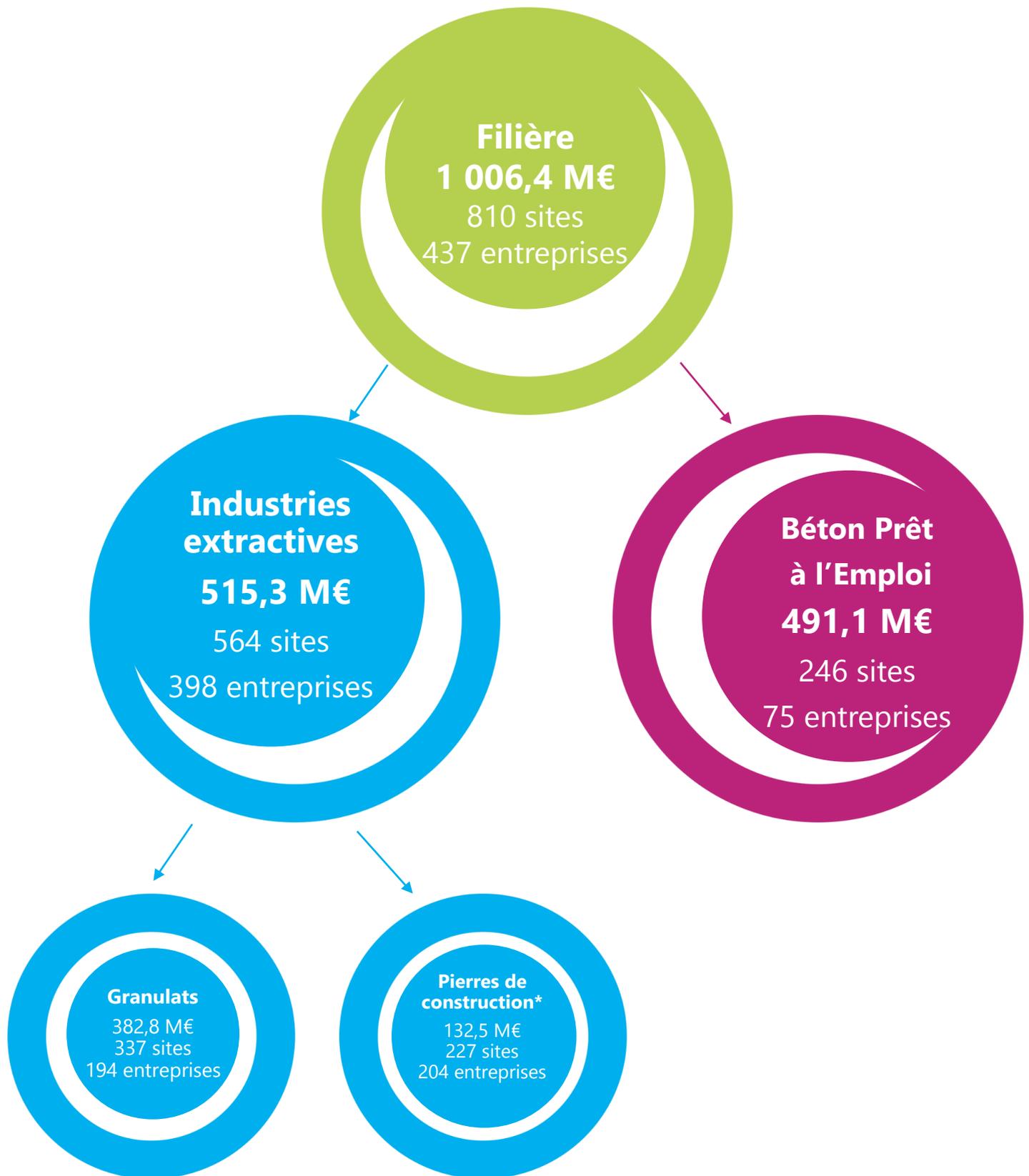
Source : UNICEM

La filière des matériaux représente l'ensemble des produits bruts issus de ressources naturelles ou transformés par des processus industriels de haute technologie.

L'industrie extractive et de transformation est indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction mais aussi au secteur de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, l'automobile, les télécommunications, la décoration...

La production de granulats recyclés s'effectue à partir des matériaux de déconstruction.

Cette filière a en charge la gestion de l'approvisionnement en ressources minérales et a par conséquent un rôle d'intérêt collectif. De plus, la profession soutient des actions, associations locales que ce soit dans les domaines du sport, de l'environnement ou de la culture.



*Pierres de construction ou roches ornementales (taille, pierre et façonnage) et autres minéraux

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socioéconomique.

Cependant, certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisement de matériaux de carrières. C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux ne se limitent pas à son seul champ d'activité. Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à quantifier les flux financiers et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calculs utilisée et adaptée aux activités de cette industrie, s'appuie notamment sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 19).



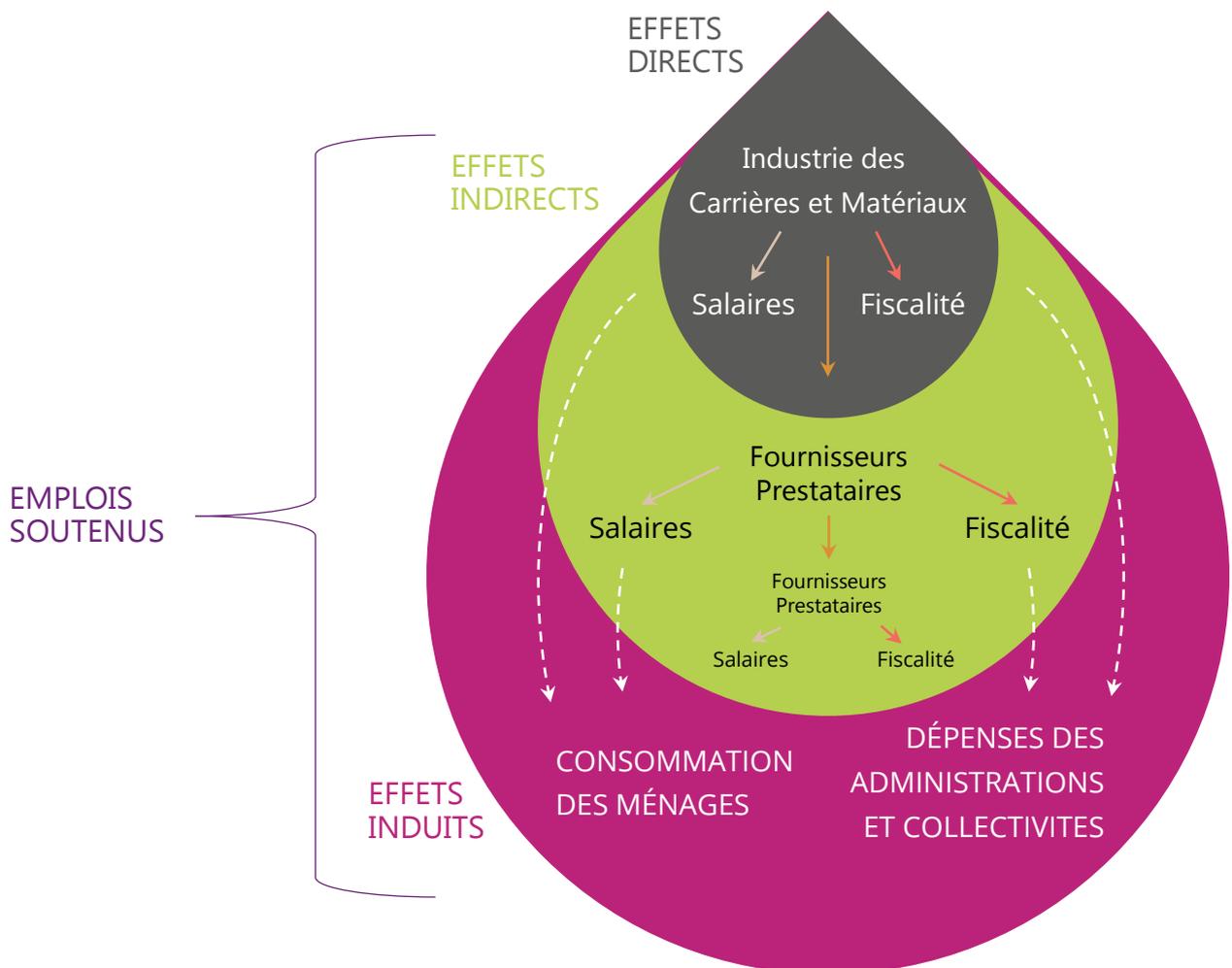
Les trois principaux effets mesurés

Les EFFETS DIRECTS concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les EFFETS INDIRECTS traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les EFFETS INDUITS correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées après déduction de l'épargne. Elles sont modélisées entre les différents secteurs économiques nécessaires à la vie courante des salariés et de leur famille (satisfaire leurs consommations en biens de première nécessité, en logements, en équipement de loisirs ou sportifs, en services...). Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux



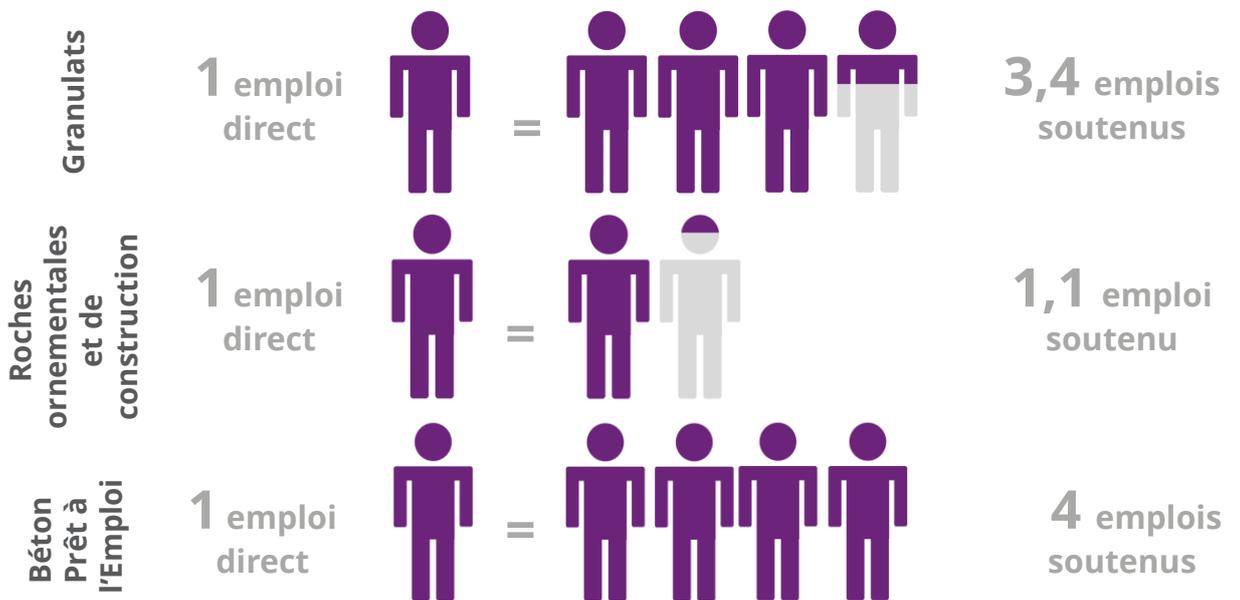
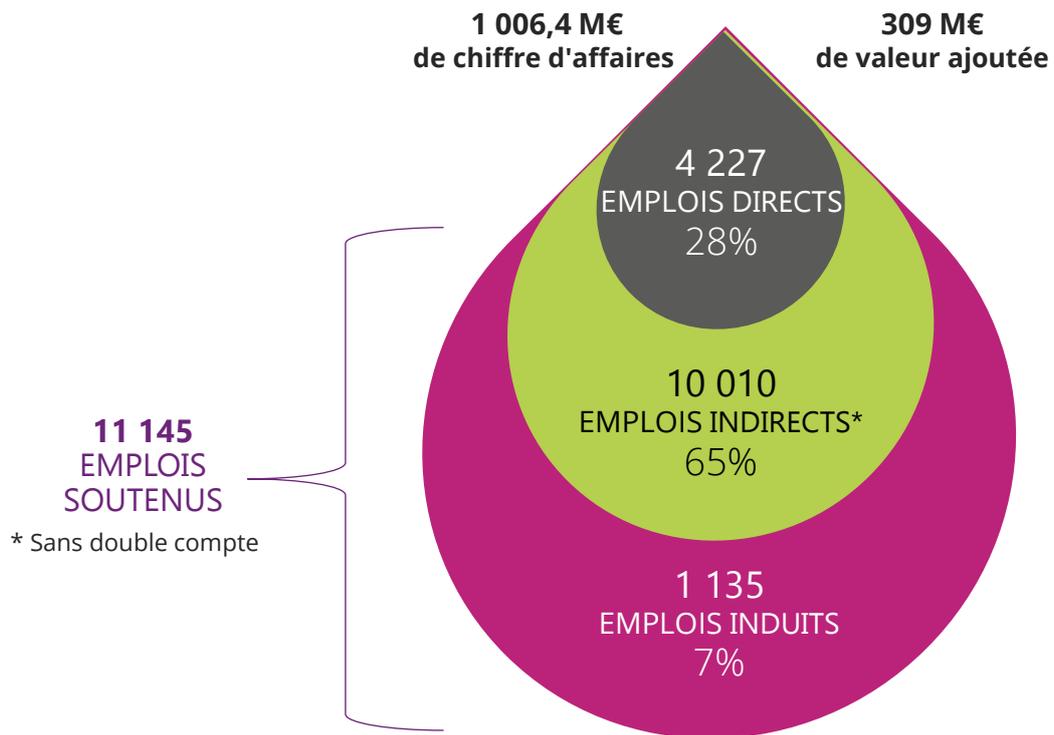
Source : CERC Occitanie

Plus de 15 300 emplois directs, indirects et induits

Les activités de production de granulats, pierres de construction et du béton prêt à l'emploi soutiennent plus de 15 300 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites.

Pour chaque emploi direct de l'industrie des carrières et matériaux, 2,6 emplois supplémentaires sont soutenus dans l'économie régionale.

15 372 emplois directs, indirects et induits en équivalent temps-plein



Source : CERC Occitanie

1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats,
Roches ornementales et de
construction



principaux enseignements

Une industrie au cœur des territoires

En Occitanie, l'industrie extractive (granulats et roches ornementales et de construction) rassemblent près de 400 entreprises en 2018. Cette activité est indispensable pour la construction d'infrastructures (routes, voies ferrées, zones industrielles...) mais sert également à la construction de bâtiments (logements, immeubles, écoles, hôpitaux...).

Quels que soient le territoire et les caractéristiques de la ressource, les exigences des clients en termes de délai, les contraintes techniques ainsi que le caractère pondéreux des matériaux imposent généralement une implantation d'unités de production à proximité des lieux de consommation.

600 sites de production (hors centrales à béton) sont dénombrés soit une moyenne de 1,5 site par entreprise

Des unités de production à taille humaine

Cette industrie est constituée de petites entreprises à capitaux familiaux aux côtés de filiales de grands groupes, industriels et/ou de PME-ETI de la construction, intégrant parfois les filières avales du bâtiment et des travaux publics.

Sur le périmètre Occitan, le secteur compte un nombre élevé d'établissements de petite taille : 90% emploient moins de 10 salariés. En moyenne, une exploitation de carrière emploie entre 6 à 7 personnes.

S'agissant des roches ornementales et de construction, l'activité d'extraction est difficilement dissociable de l'activité de transformation. Elle est composée de quelques entreprises de taille plus importante mais revêt surtout un caractère artisanal.



Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.



De multiples relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

L'industrie extractive nécessite l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés : matériels, biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction...) et de transport, services d'entretien et de réparation, bureaux d'études et de contrôle, services juridiques et comptables...

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites.
(cf. méthodologie page 19).

Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie

■ Transport Travaux Publics

■ Services



Source : CERC Occitanie

Les principaux flux financiers



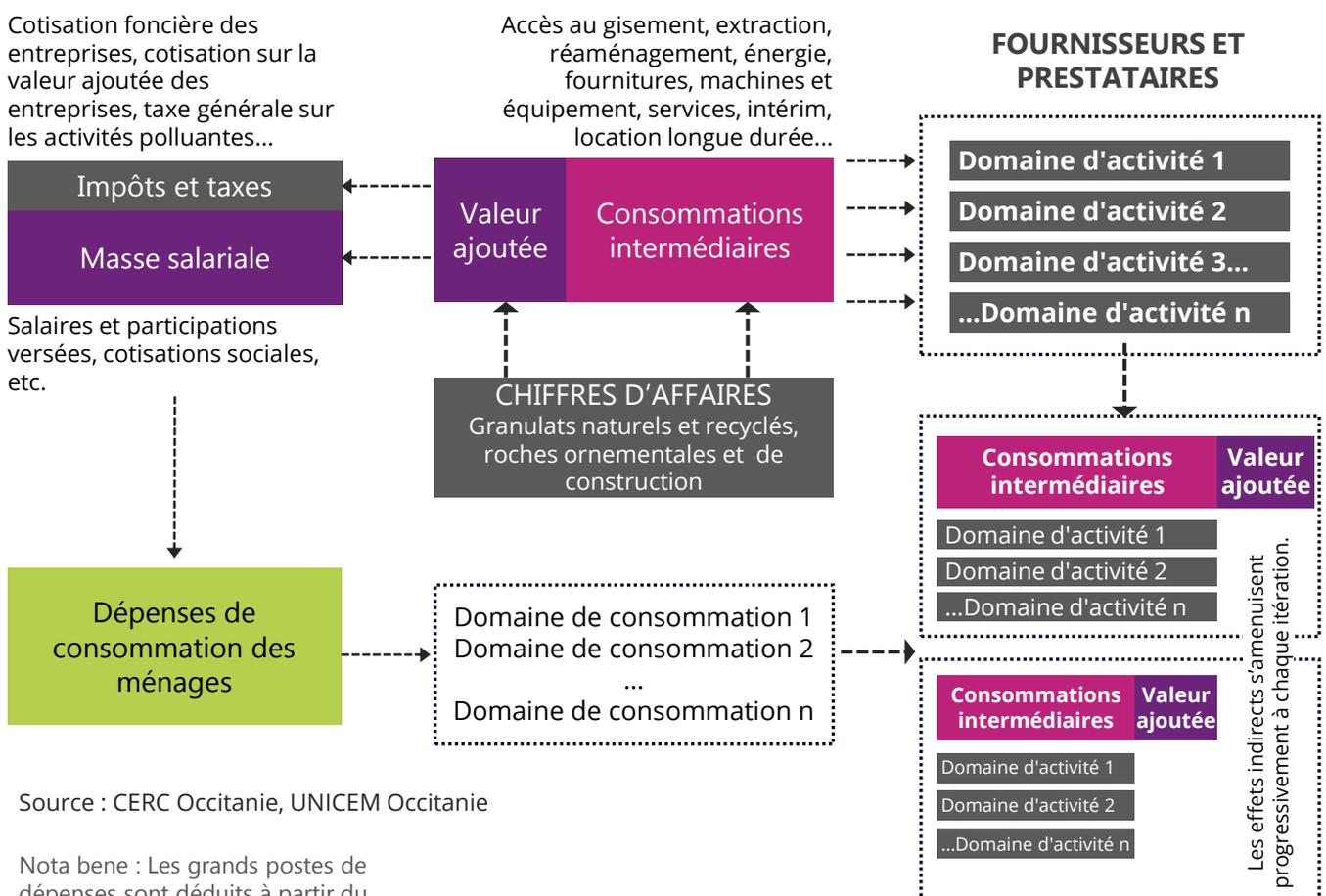
En 2018, le chiffre d'affaires des granulats naturels et recyclés, roches ornementales et de construction s'élève à un peu plus de **515 millions** d'euros en région. Il génère :

- 404 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 98 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 5 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Plusieurs facteurs (nature du gisement, situation géographique...) ainsi que l'organisation (recours ou pas à la sous-traitance) influent sur la structure de coûts de l'entreprise.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Source : CERC Occitanie, UNICEM Occitanie

Nota bene : Les grands postes de dépenses sont déduits à partir du chiffre d'affaires de la branche.

Une majorité d'emplois ruraux

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

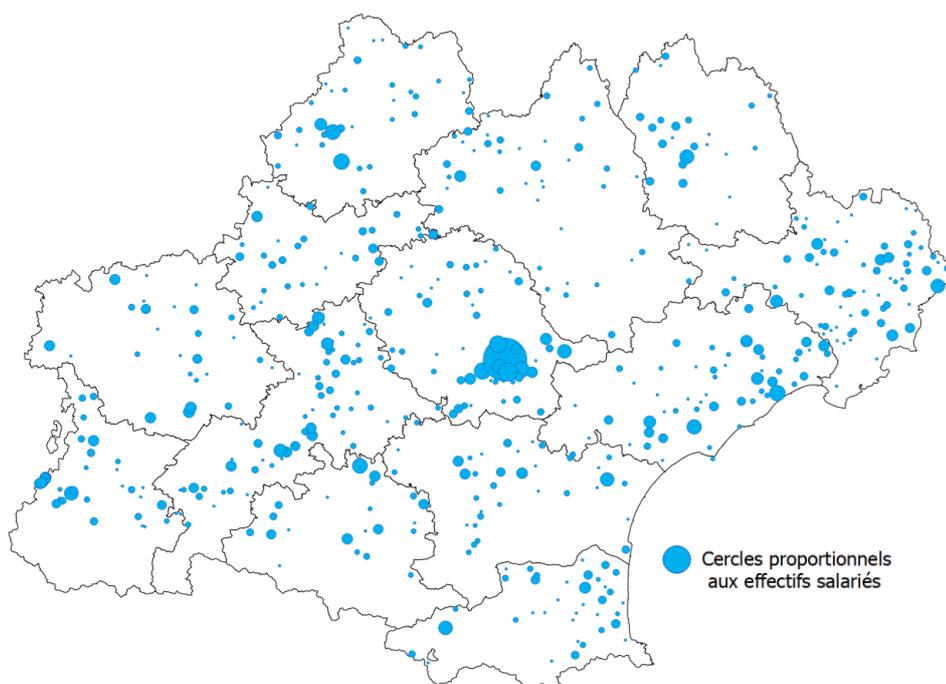
L'industrie extractive contribue à la vitalité du tissu économique local notamment en milieu rural. 51% des salariés sont employés par des établissements situés en dehors de toutes unités urbaines.

Pour certaines communes, les emplois salariés privés (hors agriculture) sont par ailleurs fortement liés aux activités d'extraction et de transformation des matériaux.

18% des emplois salariés sont rattachés à des établissements implantés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants (Toulouse, Montpellier et Nîmes) : sièges sociaux, directions, fonctions supports et commerciales.

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.11 Z, 08.12Z, 23.70Z



Sources : CERC, INSEE

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 08.11Z, 08.12Z, 23.70Z

Hors unités urbaines (U.U.)	51%
U.U. moins de 2 000 hab.	1%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	7%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	10%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	6%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	7%
U.U. de plus de 100 000 hab.	18%

Sources : Traitement CERC Occitanie, INSEE, ACCOS-URSSAF

Les granulats

Les ressources : une production fortement contrastée



L'Occitanie comptabilise, en 2018, 337 sites pour les granulats naturels et recyclés.

La diversité géologique associée à l'étendue géographique de la région conduit à une grande diversité des matériaux de carrières. Les différentes catégories permettant de répondre à des usages spécifiques ne sont toutefois pas toujours bien réparties sur l'ensemble du territoire.

Les carrières de granulats approvisionnent un marché local de construction constitué essentiellement d'une multitude de chantiers de petite taille, dispersés sur le territoire. Elles peuvent alimenter ponctuellement de grands chantiers structurants, comme une LGV.

Près de la moitié des carrières sont situées dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Gard et de l'Hérault.

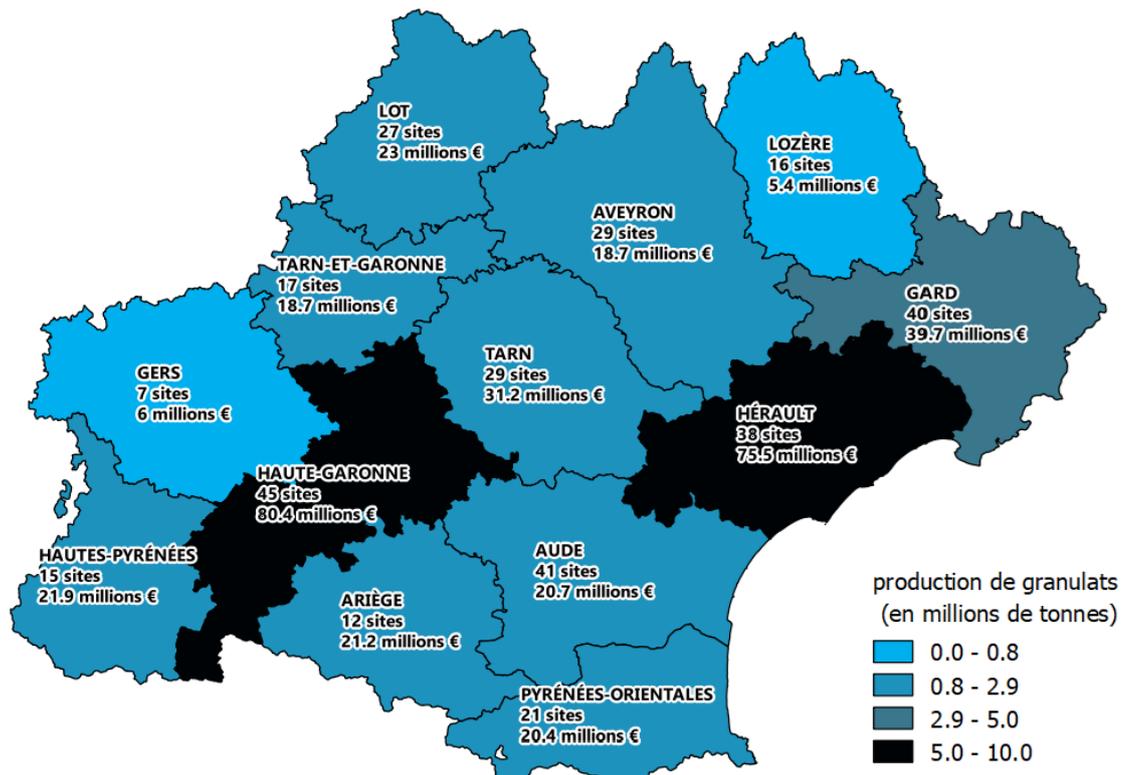
La production régionale de granulats approche 38 millions de tonnes, en 2018.

Dans ce tonnage, les granulats naturels représentent 35,8 millions de tonnes avec 38% issus de roches meubles (alluvionnaires et granulats marins) et 62% de roches massives (calcaires et éruptives). Plus de 2 millions de tonnes de granulats recyclés sont produits en Occitanie.

La production de granulats est fortement contrastée selon les départements. Les carrières situées en Haute-Garonne, dans l'Hérault et le Gard produisent 18,2 millions de tonnes en 2018, soit près de la moitié de la production régionale.

Le chiffre d'affaires régional des granulats s'établit à 382,8 millions d'euros en 2018.

Répartition de la production de granulats

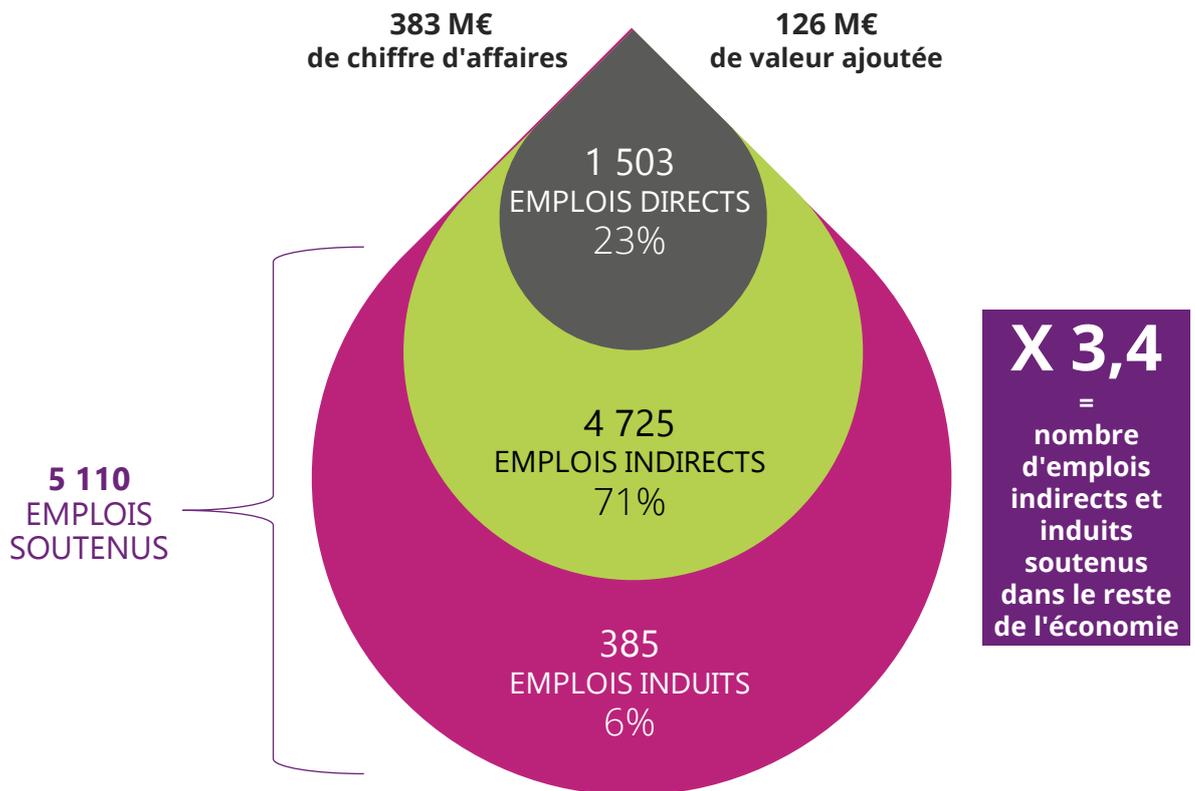


Plus de 6 600 emplois directs, indirects et induits

Les activités de production de granulats soutiennent plus de 6 600 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites.

Pour chaque emploi direct de l'activité d'extraction de granulats, 3,4 emplois supplémentaires sont soutenus.

6 613 emplois directs, indirects et induits en équivalent temps-plein



1 emploi direct

=

3,4 emplois soutenus



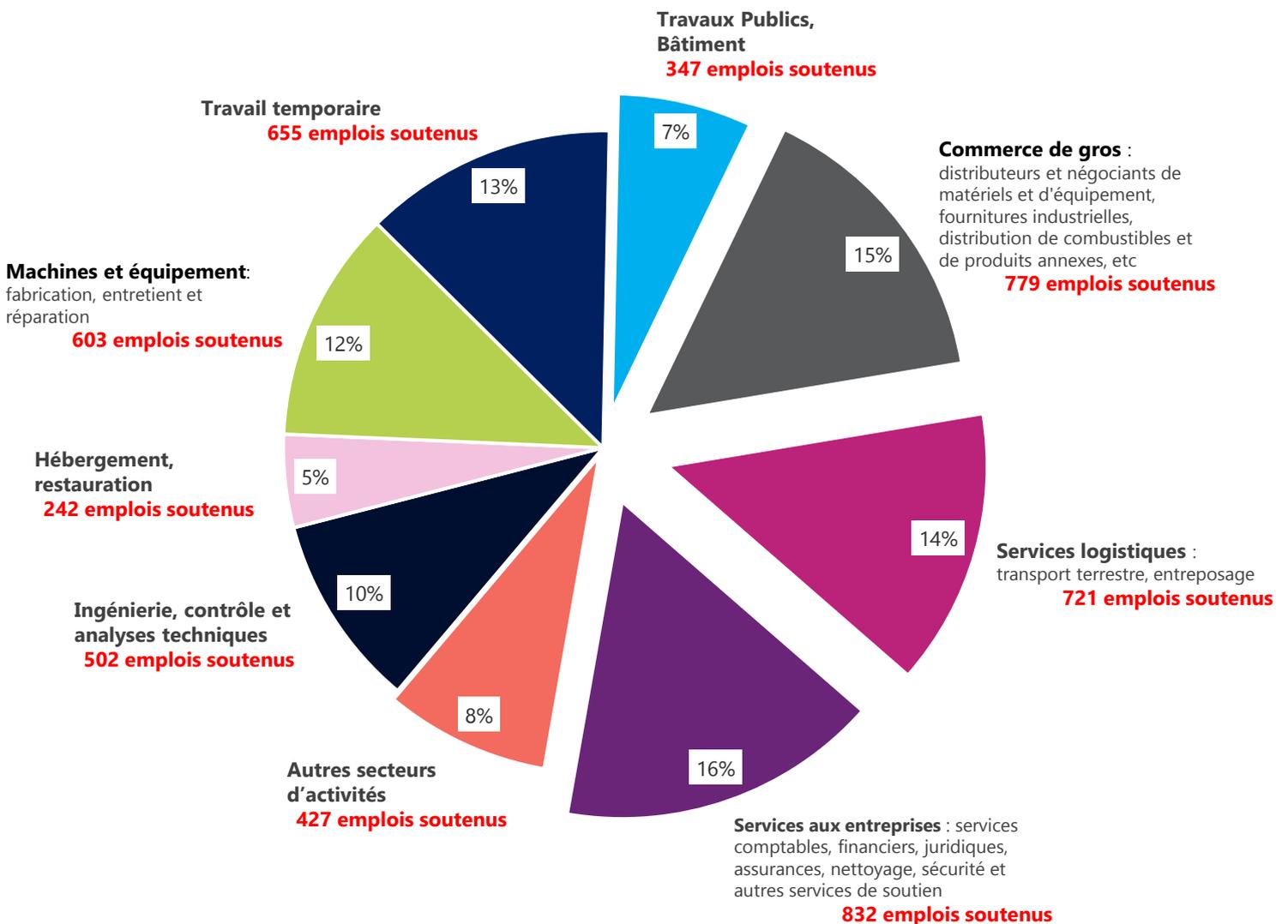
Source : CERC Occitanie

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité au-delà de la branche d'exploitation et d'extraction des granulats. Quatre branches sont fortement impactées : les services aux entreprises, le commerce de gros, les services logistiques et le travail temporaire.

16% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) se situent dans les services aux entreprises : banques, assurances, services comptables... En seconde position, le commerce de gros représente 15% des emplois indirects et induits. Les services logistiques se positionnent en 3^{ème} position avec 14% des emplois.

Répartition par branches d'activité et nombre d'emplois soutenus (indirects et induits)



Source : CERC Occitanie

Une contribution fiscale significative pour les administrations et collectivités

Des travaux de remise en état d'une carrière et des garanties financières sont prévus par la réglementation dès la demande d'autorisation ou d'extension.

Les travaux tiennent compte de l'écologie, de la faune, de la flore, du paysage, des écosystèmes et de l'environnement humain.

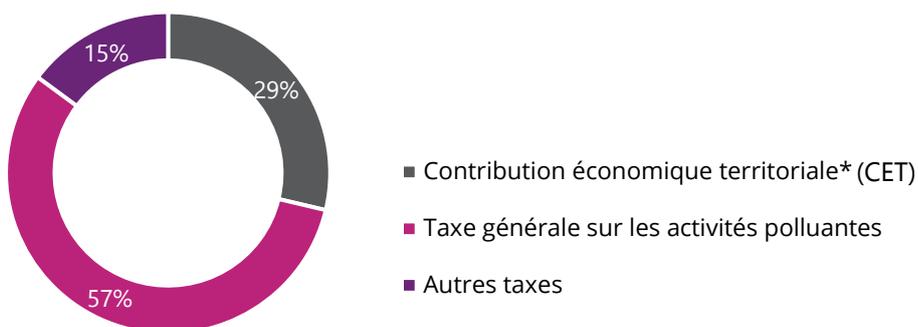
Les sites peuvent ainsi être reboisés, transformés en espaces naturels, zones de loisirs, plans d'eau, étangs de pêche, activités nautiques, etc. Ces valorisations de sites peuvent être adaptées à des besoins locaux identifiés par les propriétaires du terrain, les collectivités locales...

La contribution fiscale (hors impôt sur les sociétés) s'élève à 13 millions d'euros. Elle comprend la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la contribution économique territoriale (CAVE et CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe foncière, la taxe à l'essieu, etc.

La taxe générale sur les activités polluantes, perçue au niveau national, représente un montant proche des 8 millions d'euros.

Près de 4 millions d'euros concernent pour une grande partie la fiscalité locale et abondent les budgets des collectivités locales.

Répartition de la contribution fiscale (hors impôt sur les sociétés)

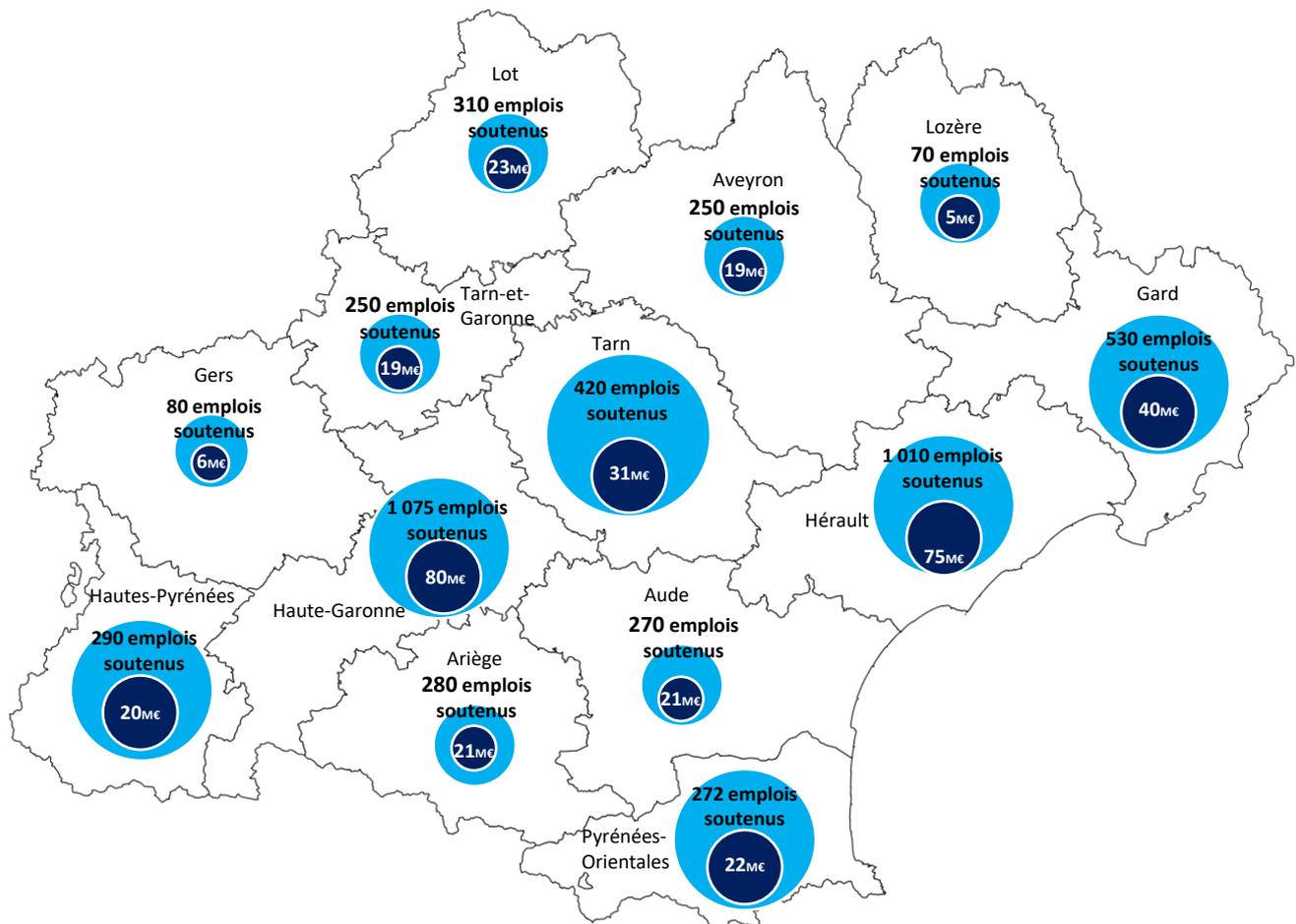


Source : CERC Occitanie

*Contribution économique territoriale : cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Les retombées économiques dans les départements

Les emplois soutenus représentent les emplois indirects et induits.



Source : CERC Occitanie

Légende



Les roches ornementales et de construction



Les ressources : des disparités selon les départements

Près de 230 sites sont comptabilisés pour les roches ornementales et de construction.

Les roches ornementales et de construction sont des roches naturelles utilisées dans la construction et l'aménagement des bâtiments et des ouvrages d'art, la voirie, la restauration de monuments historiques et le funéraire.

Les bassins d'extraction des roches ornementales et de construction dépendent de la géologie des sols. La région Occitanie regroupe une variété de roches : Calcaire (Languedoc), Granit (Tarn), Marbre (Pyrénées et le long du littoral), Grès (Tarn et Aveyron) et Schiste (Hautes-Pyrénées dont les ardoises, Aveyron, Lozère et Pyrénées-Orientales).

53% du granit extrait en France provient du Tarn, ce qui place la région Occitanie en première place avant la Bretagne.

Le **chiffre d'affaires** de la branche des roches ornementales et de construction s'élève à **132,5 millions d'euros**, en Occitanie. La région occupe la première place nationale en termes de chiffres d'affaires, un quart du chiffre d'affaires de la branche est réalisé par l'Occitanie dont 87% sur l'ex-région Midi-Pyrénées.

Chiffre d'affaires « Roches ornementales et pierre de construction »

Ariège	ss	Lot	6,2 M€
Aude	1,1 M€	Lozère	4 M€
Aveyron	4,3 M€	Hautes-Pyrénées	1,2 M€
Gard	6,7 M€	Pyrénées-Orientales	ss
Haute-Garonne	1,5 M€	Tarn	96,4 M€
Gers	0,1 M€	Tarn-et-Garonne	ss
Hérault	4,8 M€	Région	132,5 M€

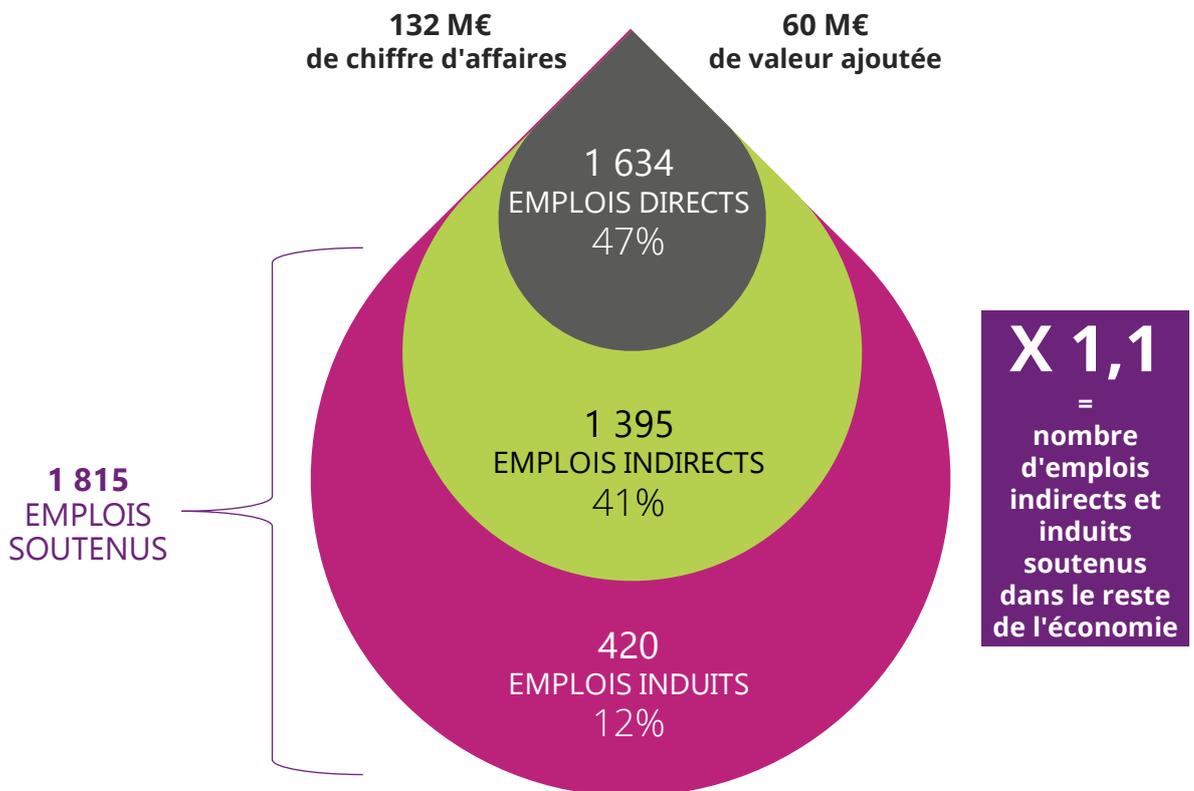
Sources : Traitement CERC Occitanie, UNICEM Occitanie
ss : secret statistique

Près de 3 500 emplois directs, indirects et induits

Les activités de roches ornementales et de construction soutiennent près de 3 500 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites.

Pour un emploi direct dans la branche des roches ornementales et de construction, un peu plus d'un emploi est soutenu dans le reste de l'économie régionale.

3 449 emplois directs, indirects et induits en équivalent temps-plein



1 emploi direct = 1,1 emploi soutenu



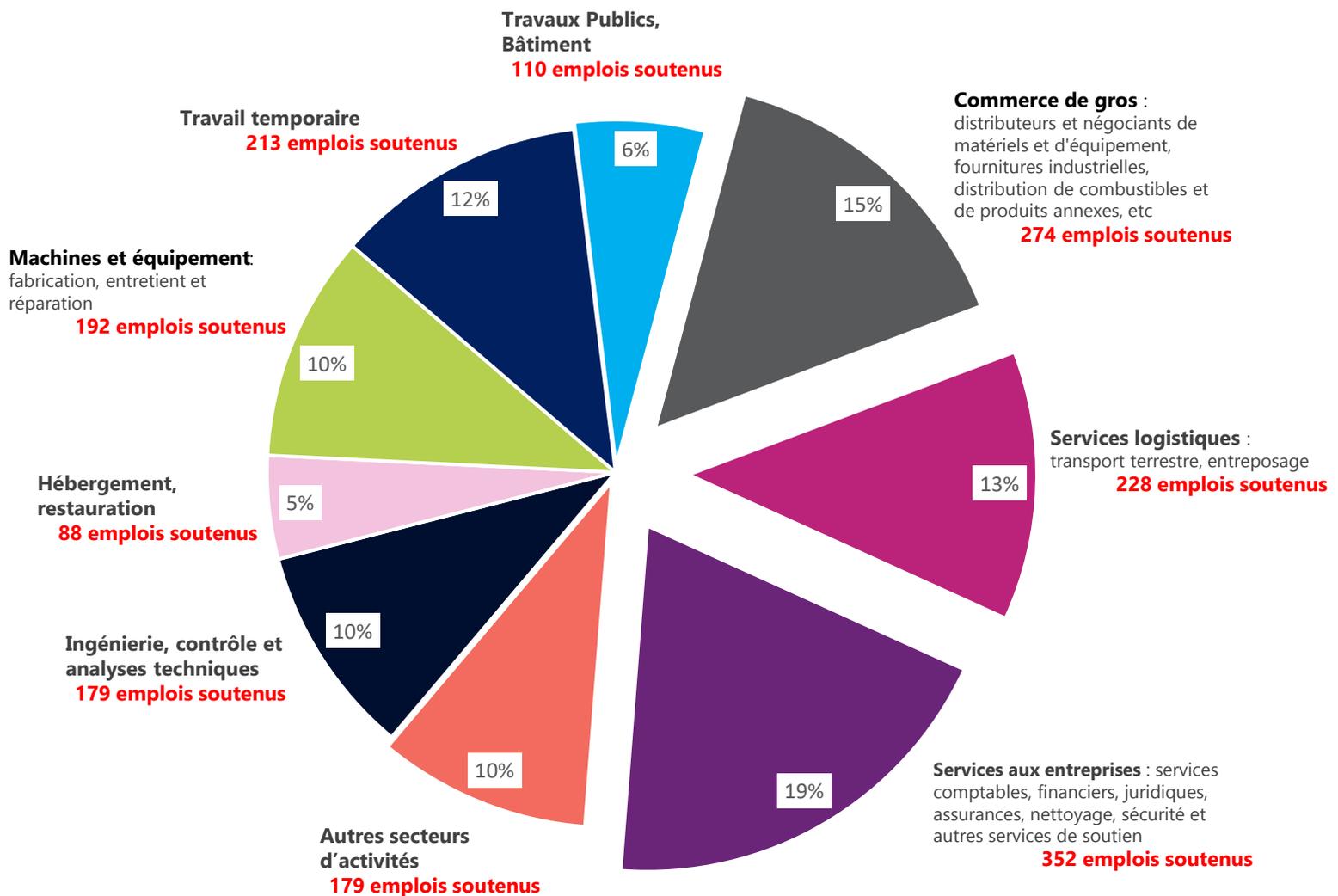
Source : CERC Occitanie

Les secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits s'étend à de nombreuses branches d'activité en dehors du cœur de métier des roches ornementales et de construction. Les quatre branches les plus fortement impactées sont les services aux entreprises, le commerce de gros, les services logistiques et le travail temporaire.

19% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) se situent dans les services aux entreprises : banques, assurances, services comptables...
En seconde position, le commerce de gros représente 15% des emplois indirects et induits. Les services logistiques se positionnent en 3^{ème} place avec 13% des emplois.

Répartition par branches d'activité et nombre d'emplois soutenus (indirects et induits)



Source : CERC Occitanie

Une contribution fiscale significative pour les administrations et collectivités

2,7
M€

La contribution fiscale des roches ornementales et de construction s'élève à près de 2,7 millions d'euros hors impôts sur les sociétés. Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc...

Source : CERC Occitanie

2 Transformation

Béton Prêt à l'Emploi [BPE]

principaux enseignements



Une industrie locale, non délocalisable qui prend en compte les enjeux environnementaux

En Occitanie, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) concentre 246 unités de production en 2018.

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation.

Leur rayon d'action est généralement compris entre 20 et 30 km.

La production de BPE s'inscrit dans une dynamique de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. Pour ce faire, la production est soumise à la norme européenne (NF EN 2016/CN) renforcée par une certification volontaire (NF-BPE). Cette certification apporte la garantie, aux utilisateurs et aux prescripteurs, qu'un process qualité est mis en place afin d'assurer une livraison de produits conforme.

246 sites de production sont dénombrés soit une moyenne de plus de 3 sites par entreprise.

Une industrie de TPE et PME

Cette industrie de transformation est composée uniquement d'établissements de moins de 50 salariés.

Le Béton Prêt à l'Emploi est constitué à 88% d'établissements de moins de 10 salariés, 9% d'établissements compris entre 10 et 19 salariés et 3% entre 20 et 49 salariés.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.



© Céline Levain - Eurovia

Une économie industrielle et normée

Le BPE est un matériau essentiel dans l'aménagement durable des territoires : ouvrages d'art, infrastructures et construction de logements...

Le BPE est un procédé industriel dont la formulation répond à des normes de fabrication. Les sites sont conçus pour assurer une production automatisée, fiable et rigoureuse.

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une centrale à béton. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites. (cf. méthodologie page 19).

Répartition des consommations intermédiaires % des consommations intermédiaires



Source : CERC Occitanie



Les principaux flux financiers

En 2018, le chiffre d'affaires du béton prêt à l'emploi s'élève à près de 500 millions d'euros en région. Il génère :

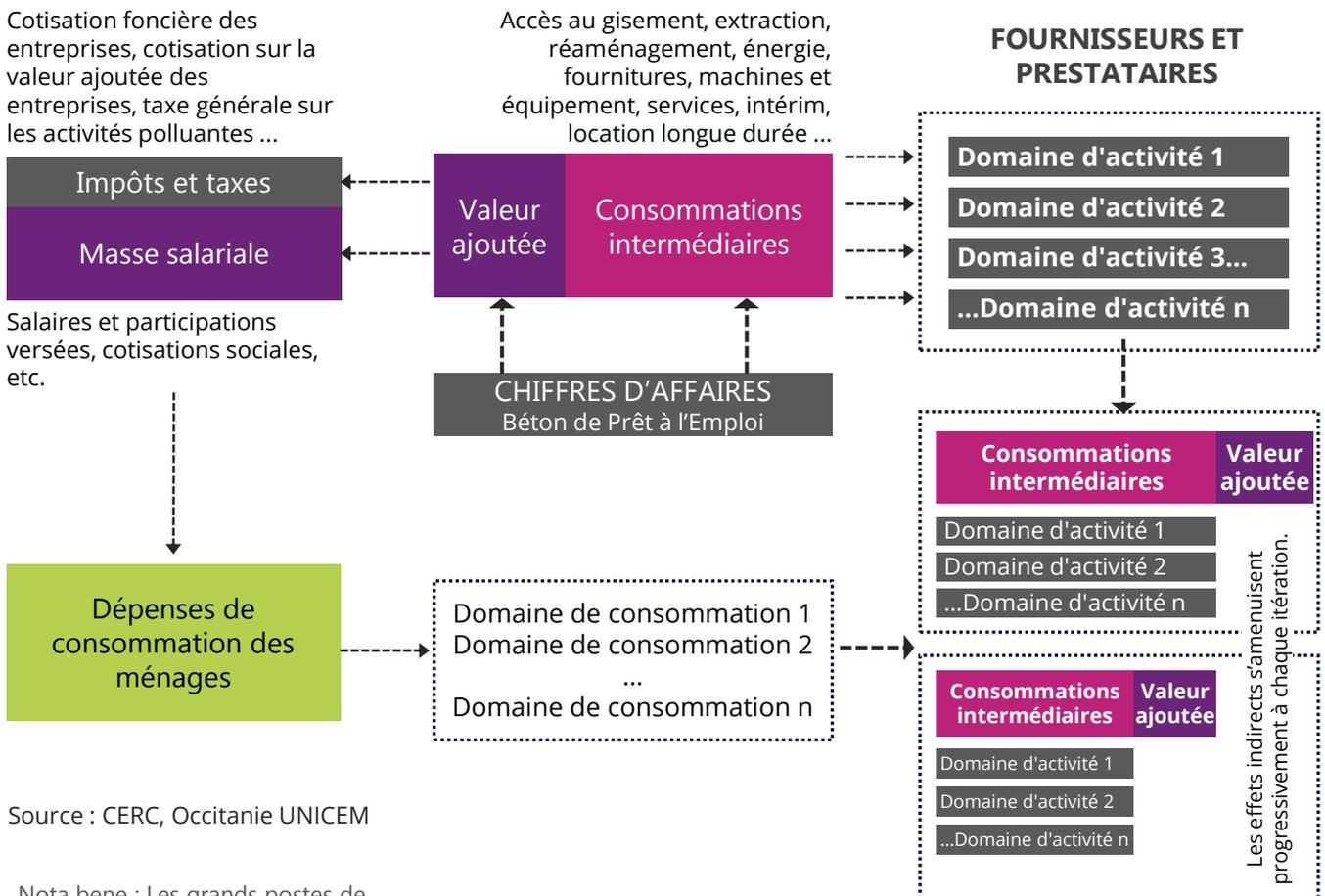
- 368 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 44 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 15 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre l'achat de matières premières comme les sables, ciments et graviers dont l'empreinte socio-économique a été réalisée dans la première partie du document.

En Occitanie, la part de consommation de ciment par le BPE s'élève à 62% de la production totale, soit le ratio de la moyenne nationale.

Les données traduisent une situation moyenne.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Source : CERC, Occitanie UNICEM

Nota bene : Les grands postes de dépenses sont déduits à partir du chiffre d'affaires de la branche.



© SNBPE

Des unités de production liées aux besoins locaux

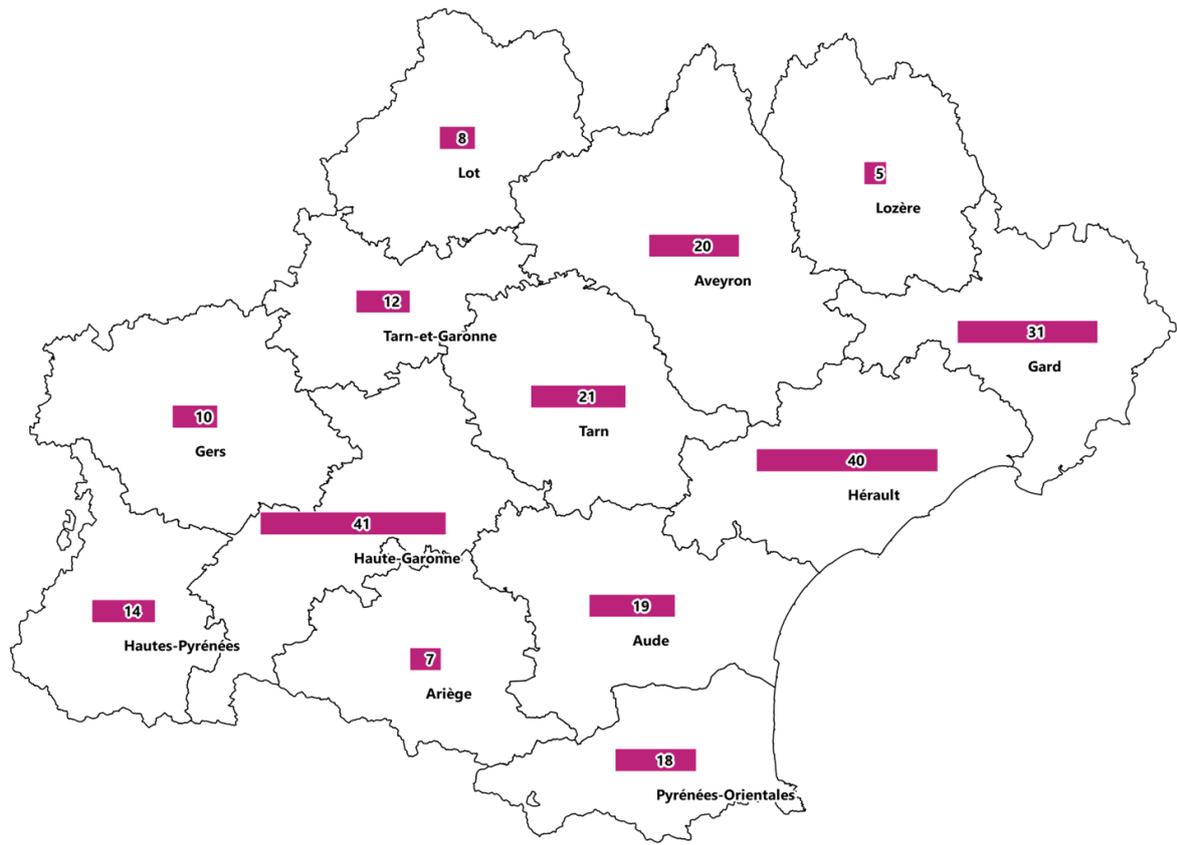
Les centrales de fabrication de béton prêt à l'emploi se situent souvent à proximité des carrières ou des zones urbaines.

En Occitanie, 246 unités de production sont comptabilisées (2^{ème} région française en nombre de sites, après Auvergne-Rhône-Alpes) et près de la moitié sont localisées dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard.

Ces 3 départements concentrent 67% des mises en chantiers de logements neufs et plus de 55% de la population. Le besoin d'aménagement est donc capital.

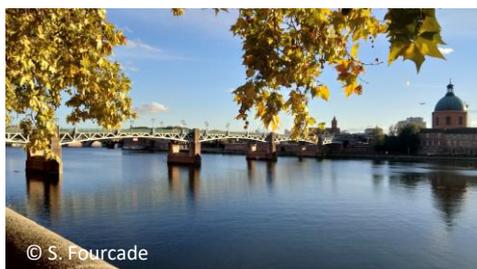
L'Occitanie compte 34 unités de production pour 10 000 km², soit une densité correspondant à la moyenne constatée en France métropolitaine.

Répartition des sites de production



Sources : CERC Occitanie, UNICEM Occitanie/SNBPE

La production : plus de 4 700 milliers de m³ de BPE

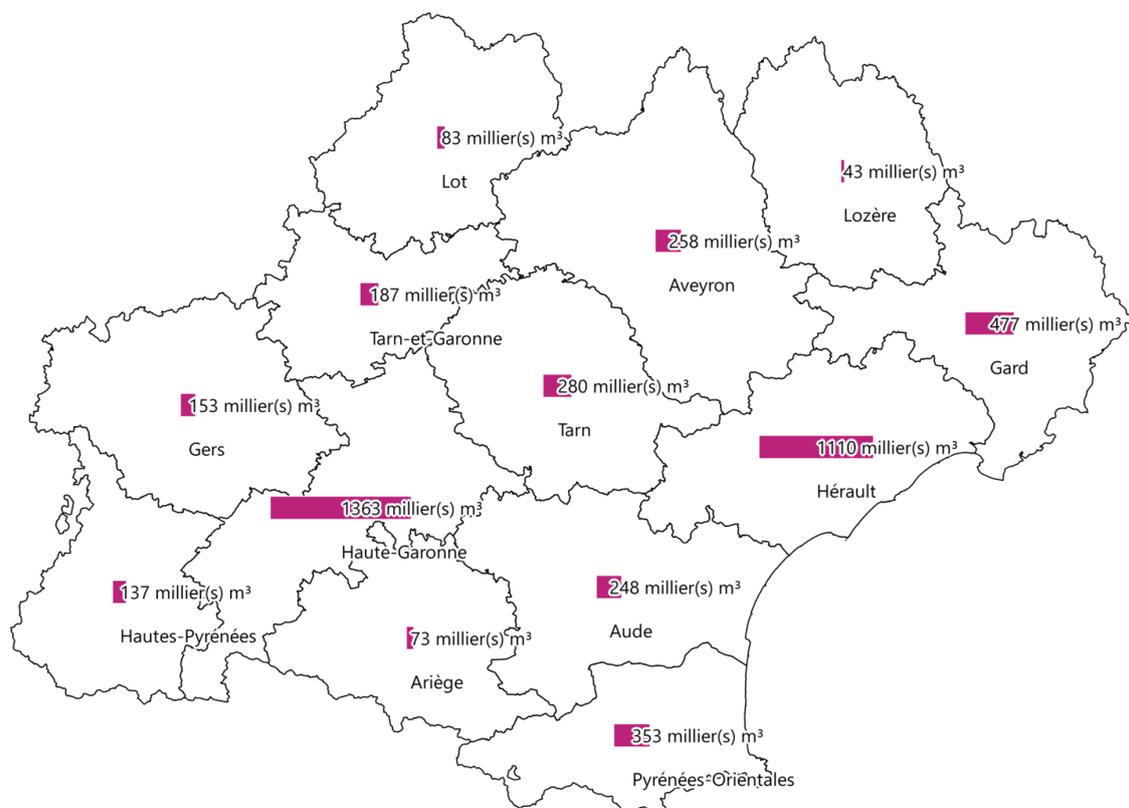


4 763 milliers de m³ de BPE ont été produits en Occitania sur l'année 2018. La région est la 3^{ème} région productrice de BPE en France métropolitaine, après l'Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Portée par une activité plus importante en 2018 sur l'ex-région Midi-Pyrénées, la consommation par habitant (0,81m³/an) en Occitania est la plus élevée comparativement aux autres régions. La moyenne pour l'ensemble de la France se situe à 0,62m³/an.

Cette consommation peut également s'expliquer par la superficie importante de la région, avec 72 724 km² l'Occitania est la 2^{ème} région après la Nouvelle-Aquitaine. La moitié de cette surface est située en zone de Massif (Pyrénées et Massif central). Les 5,8 millions d'habitants sont inégalement répartis entre les 2 grandes métropoles (Toulouse et Montpellier), un littoral méditerranéen assez densément peuplé et des régionales rurales appartenant à la « diagonale des faibles densités » (partant de la Meuse aux Landes dont la densité de population est inférieure à 30 hab./km²). La région est également très touristique et accueille 30 millions de touristes par an.

Production de BPE



Sources : Traitement CERC Occitania, UNICEM Occitania/SNBPE

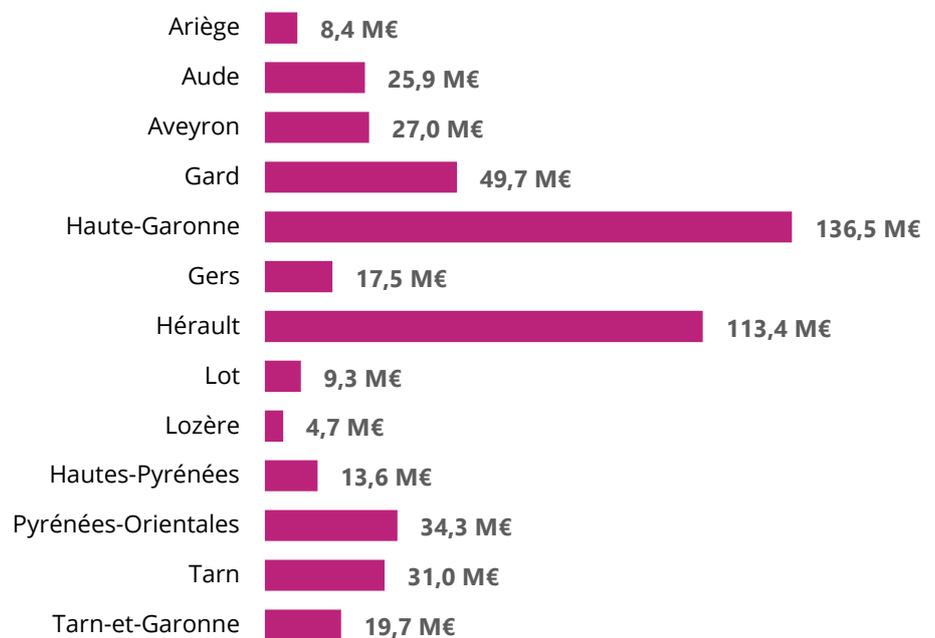


Près de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires

Sur le périmètre de l'Occitanie, la production de BPE enregistre un chiffre d'affaires de 491,1 millions d'euros en 2018.

La répartition départementale du chiffre d'affaires est proportionnelle à la production du BPE. Ainsi les départements des 2 métropoles régionales portent 50% de l'activité économique.

Chiffre d'affaires du BPE par département



Sources : Traitement CERC Occitanie, UNICEM Occitanie/SNBPE

Plus de 5 300 emplois directs, indirects et induits

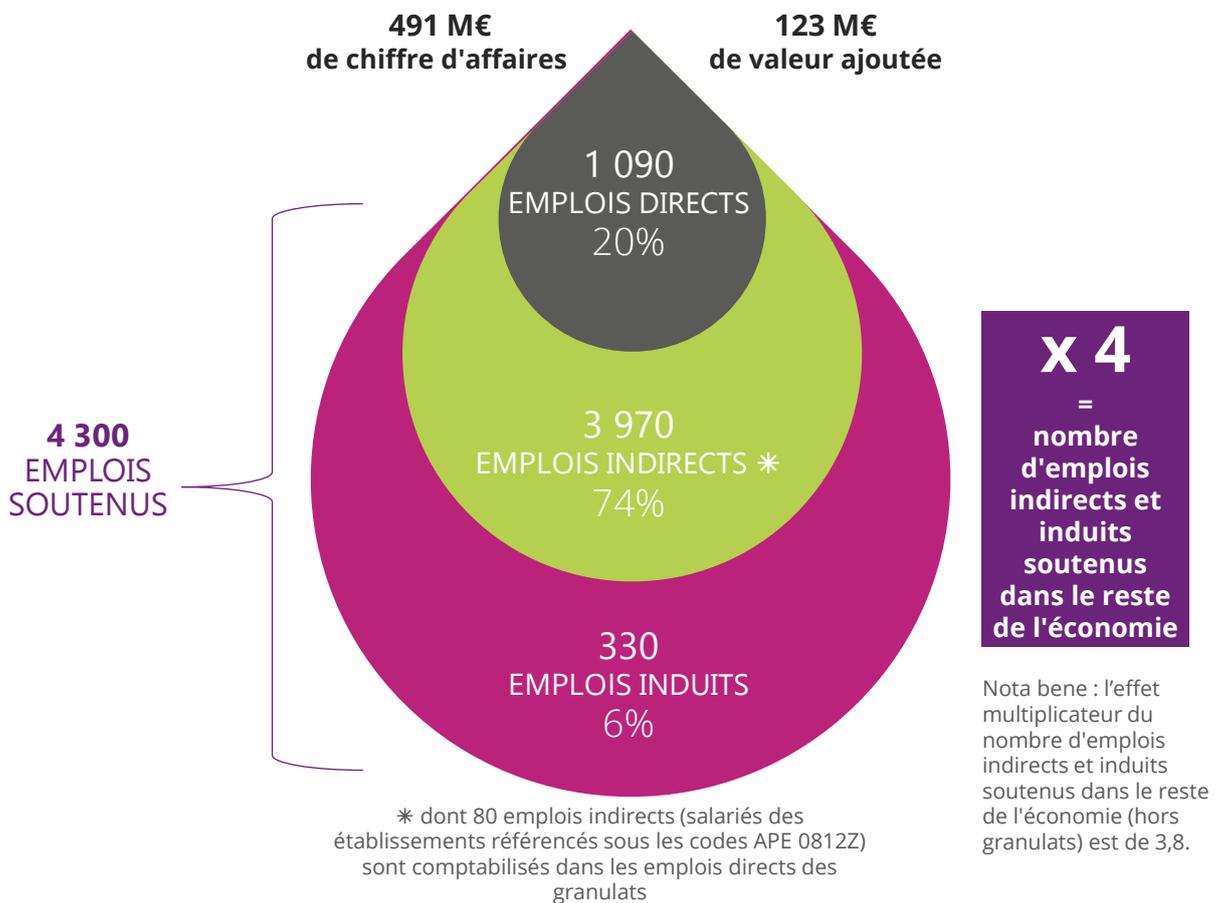
Avec 246 sites, la production de BPE participe à la création de richesses dans les territoires. Elle contribue à la vie économique en soutenant plus de 5 300 emplois dont 20% sont des emplois directs, 74% sont des emplois indirects et 6% sont induits.

Tous ces emplois sont considérés comme non délocalisables et permettent de soutenir l'aménagement dans les territoires au travers de l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Pour chaque emploi direct de l'industrie du BPE, 3,8 emplois supplémentaires sont soutenus (hors industrie extractive).

En incluant l'ensemble de la chaîne de production dont l'industrie extractive, les dépenses directes initiales de la production de BPE créent un supplément en emplois dont l'effet multiplicateur est de 4.

5 390 emplois directs, indirects et induits en équivalent temps-plein



Source : CERC Occitanie

Des emplois proches des lieux de consommation

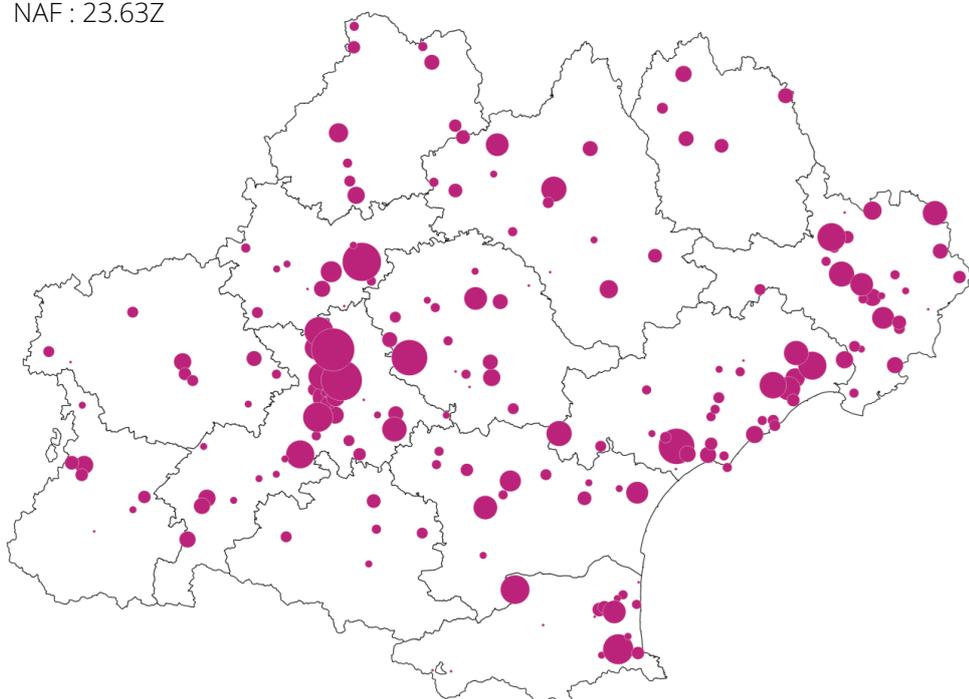
Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

La mise en œuvre du BPE ne doit pas excéder 2 heures, les lieux de production et de consommation doivent donc être proches. Les départements des 2 métropoles concentrent 60% des mises en chantiers de logements neufs et 53% de la production, il n'est pas surprenant que la majorité des salariés se répartissent dans des zones urbaines. Près d'un tiers des emplois directs se situe autour des unités urbaines de plus de 100 000 habitants : Nîmes, Montpellier et Toulouse.

Seulement 10% des emplois sont catégorisés « emplois ruraux ».

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 23.63Z



Sources : CERC Occitanie, INSEE, ACCOS-URSSAF

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 23.63Z

Hors unités urbaines (U.U.)	10%
U.U. moins de 2 000 hab.	1%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	13%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	19%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	11%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	13%
U.U. de plus de 100 000 hab.	32%

Sources : CERC Occitanie, INSEE, ACCOS-URSSAF

De nombreux secteurs d'activité impliqués

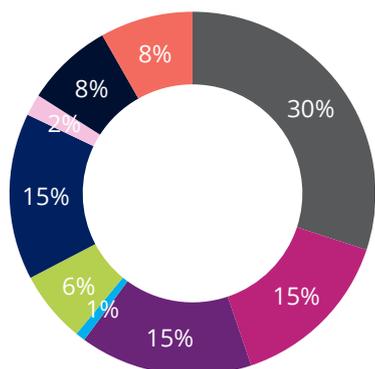
Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité en dehors du strict périmètre de production de BPE. Les branches les plus impactées sont le commerce de gros, les services logistiques et les services aux entreprises.

30% des emplois se situent dans le commerce de gros : distributeurs et négociants de matériels et d'équipements, fournitures industrielles, énergie...

Les services logistiques représentent 15% des emplois : transport terrestre, entreposage...

15% des emplois concernent les services aux entreprises : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien...

Répartition des branches d'activité et du nombre d'emplois soutenus (indirects et induits)



Commerce de gros*	1 290 emplois soutenus
Services logistiques*	645 emplois soutenus
Services aux entreprises*	645 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	45 emplois soutenus
Machines et équipement*	260 emplois soutenus
Travail temporaire	645 emplois soutenus
Hébergement, restauration	85 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	345 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	340 emplois soutenus

Source : CERC Occitanie

*Commerce de gros : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

*Services logistiques : transport terrestre, entreposage

*Services aux entreprises : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

*Machines et équipement : Fabrication, entretien et réparation.

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

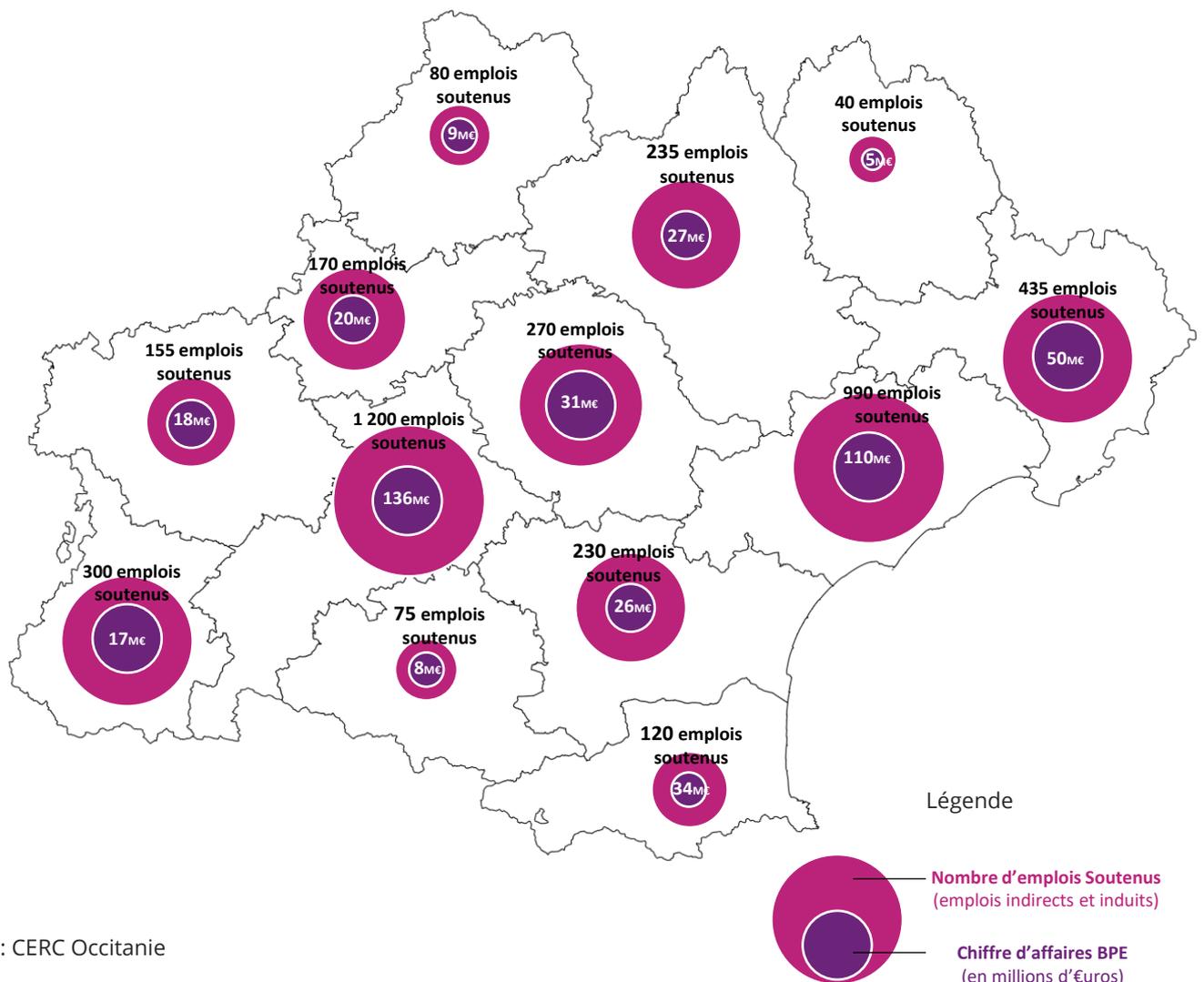
8,84
M€

La contribution fiscale du Béton Prêt à l'Emploi s'élève à près de 9 millions d'euros hors impôts sur les sociétés.

Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

Des disparités départementales en matière de retombées économiques

Les emplois soutenus représentent les emplois indirects et induits.



Source : CERC Occitanie

méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux" selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, autres minéraux (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle utilisé pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en effectuant des comparaisons avec des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales disponibles dans la base de données financière Diane, et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale. Les effets sur l'emploi ont été mesurés sans les limiter à la région d'origine de la production. Ainsi, l'industrie des matériaux d'autres régions peut soutenir des emplois en Occitanie. Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quel que soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influe sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects. L'hypothèse d'un transport très majoritairement routier a été retenue malgré la présence de quelques carrières embranchées sur le réseau ferroviaire en Occitanie.



Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie

Siège Social et site de Toulouse

1, rue de la cité administrative - CS 80002
31074 Toulouse cedex 9
05 61 58 65 42

Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 2
04 34 46 67 48

www.cercoccitanie.fr

cerc-occitanie@i-carre.net - Siret 840 532 782 00017- APE 7490A



Avec le concours de

